



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce, tenue le 16 juin 2020, à 18 heures, au Centre municipal de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, avec le respect de la distanciation de deux mètres entre les participants, et à huis clos, en raison de l'arrêté ministériel n° 2020-004, en date du 15 mars 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, en plus d'être enregistrée suivant les règles de l'arrêté ministériel n° 2020-028 du 25 avril 2020 de la même ministre, où les maires suivants étaient présents, sous la présidence de M. Gaétan Vachon, maire de la Ville de Sainte-Marie et préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

En présence de :

Réal Bisson	Municipalité de Vallée-Jonction
Olivier Dumais	Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
Michel Duval	Municipalité de Sainte-Hénédiène
André Gagnon	Municipalité de Saint-Bernard
Luce Lacroix, représentante	Ville de Sainte-Marie
Carl Marcoux	Municipalité de Saint-Elzéar
Claude Perreault	Municipalité de Sainte-Marguerite
Carole Santerre	Municipalité de Saints-Anges
Jacques Soucy	Municipalité de Frampton
Réal Turgeon	Municipalité de Saint-Isidore

Formant le quorum de ce conseil en raison de l'absence motivée de M. Clément Marcoux, maire de la municipalité de Scott.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Mario Caron, est également présent.

Résolution n° 15555-06-2020

Objet : Fonds régions et ruralités (FRR) - Adoption des priorités 2020-2021

ATTENDU que la MRC de La Nouvelle-Beauce doit adopter ses priorités d'intervention pour l'année 2020-2021 en fonction des objets prévus à l'entente du Fonds régions et ruralité (FRR);

ATTENDU que ces priorités serviront de références à l'octroi d'aide financière provenant du FRR;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Duval, appuyé par M. Carl Marcoux et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce adopte les priorités d'intervention suivantes :

Secteurs	Priorités
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> · Faire de l'éducation une priorité pour le développement de la Nouvelle-Beauce. · Soutenir le développement de programmes éducatifs attractifs qui répondent aux besoins des jeunes des niveaux primaire, secondaire, collégial, professionnel et universitaire. · Soutenir les initiatives réalisées auprès des jeunes de moins de 18 ans en matière de développement personnel et social.

Secteurs	Priorités
Économie	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la vitalité des secteurs commercial, manufacturier et agroalimentaire de la Nouvelle-Beauce en lien au maintien et à la croissance des entreprises existantes et au développement de nouvelles entreprises. Soutenir les organismes de développement économique en lien avec l'entrepreneuriat, le tourisme et l'agroalimentaire.
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Accroître la collaboration entre les municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce et celle avec les MRC de la région Chaudière-Appalaches.
Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> Développer des milieux de vie adaptés aux personnes âgées et celles à mobilité restreinte dans nos localités. Valoriser le bénévolat, s'occuper de la relève et améliorer le soutien financier à l'action bénévole. Accueillir, intégrer et maintenir les immigrants dans la communauté. Soutenir les mesures de lutte à la pauvreté. Soutenir la mise en œuvre des plans d'action des politiques familiales et des aînés.
Territoire	<ul style="list-style-type: none"> Embellir le territoire et valoriser les espaces verts, les parcs, les boisés ruraux et urbains, les rives de la rivière Chaudière et les paysages de la Nouvelle-Beauce. Répondre aux besoins de la population dans différents dossiers d'équipements, d'infrastructures, de services et d'études, particulièrement en matière de loisirs, de culture et d'environnement. S'assurer d'une offre de terrains résidentiels à l'intérieur de tous les noyaux urbains. Soutenir les démarches de réflexion en regard à la gestion de l'urbanisation.
Transport	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter les déplacements – pédestres, cyclables, routiers, collectifs, accompagnements, adaptés, ferroviaires - de la population et des marchandises à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de la Nouvelle-Beauce.
Santé	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir des soins de santé accessibles à toutes les communautés sur le territoire de la Nouvelle-Beauce.
Planification	<ul style="list-style-type: none"> Actualiser la planification stratégique Vision Nouvelle-Beauce 2025. S'assurer d'une mise à jour régulière du SADR en regard à la dynamique de développement du territoire de la Nouvelle-Beauce. Soutenir la mise en œuvre du Plan de développement du territoire agricole et forestier (PDTAF). Soutenir la démarche d'élaboration de la politique intégrée familles/aînés.

(Signé)

Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier

(Signé)

Gaétan Vachon
Préfet

Copie certifiée conforme, ce 17 juin 2020



Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier